**Paroisse protestante de Saverne**

***Conseil presbytéral***

**COMPTE RENDU de la réunion du 30 août 2018**

***Les PV officiels et les comptes de la paroisse sont consultables au presbytère sur demande***

**FÊTE DU 1er SEPTEMBRE 2018**

Rendez-vous est pris à 16 heures pour la mise en place de la salle par l’équipe des bénévoles. La commission fête innove en proposant des cartons à la place des habituels tickets. Ainsi sont proposés des cartons à 5 € pouvant servir pour les boissons et la barbe à papa, des cartons à 7 € pour la tarte flambée traditionnelle ou à 8 € pour une tarte gratinée ou aux pommes.

**CULTE D’INSTALLATION DU 16 SEPTEMBRE 2018**

Le culte se déroulera en 5 parties :

* L’accueil
* La liturgie d’entrée
* La liturgie d’installation
* Le message
* La prière d’intercession : les conseillers s’en chargeront.

Un verre de l’amitié sera servi à l’issue du culte.

**CHOIX DU PROJET DE SOLIDARITÉ**

Après concertation avec le pasteur Marianne Uhri, le conseil valide le projet n°1 qui s’intitule "***Soutien de foyers d’accueil pour enfants handicapés***" en Afrique du Sud. Ce choix est notamment légitimé par le fait qu’il s’inscrit dans une démarche concrète puisqu’un voyage de l'inspection de Bouxwiller y sera organisé au mois d’octobre 2018. De ce fait, une restitution directement vécue pourra être faite par des participants, selon des modalités qui restent encore à définir.

**ARCHE DES ENFANTS**

Les rencontres de l’Arche des enfants s’articuleront comme d’habitude, à savoir une rencontre par mois. Les enfants participeront au culte des Récoltes le 7 octobre. Les préparatifs pour la veillée de Noël débuteront le 11 novembre 2018.

**FINANCES**

* Avancement des travaux : les travaux sont presque terminés dans le presbytère sauf quelques éléments de détail.
* Assurance/budget : Les radiateurs endommagés ont été remplacés. Groupama a missionné pas moins de deux expertises ; leurs rapports concluent à verser les montants devisés, le conseil estime que le dossier a été correctement traité.
* Répartition des frais pour l’usage du presbytère : il est de règle dans l’UEPAL qu’une partie des charges soit prise en compte par la paroisse. Ce sera le cas en partie pour ce qui concerne le chauffage au gaz, l’eau et l’électricité. Le pasteur M. Uhri a par ailleurs acheté ses propres poubelles, et sera facturée directement par le syndicat.
* Téléphonie : il est nécessaire de faire une remise à plat. Orange et Free seront contactés dans ce sens.
* Relance de l’offrande : une relance sera faite à la fin du mois de septembre.

**VIE PAROISSIALE**

* Les dates des prochains CP ont été définies à savoir : le 21/09, le 19/10 (sous réserve de modification – a priori le 16/10), le 29/11 et le 14/12.
* 1er octobre : réunion œcuménique à 20h15 à la paroisse catholique.
* 9 octobre : réunion des bénévoles pour le salon du tri et du recyclage à 20 heures
* Le pasteur M. Uhri demande aux conseillers de rapporter le livret "Couples, familles, parentalité" aux prochaines séances, afin d’en discuter et de s’en saisir en vue de faire un retour au Quai.